Adapter le logement pour rester à son domicile

Le Département de Vaucluse vous accompagne pour aménager votre lieu de vie et vous permettre de rester autonome et vivre dans de meilleures conditions.

© Département de Vaucluse

Quelles adaptations ?

Ces adaptations tiennent compte des besoins liés à l'âge, au handicap, aux maladies, aux habitudes de vie...

Des équipements techniques peuvent être installés dans toutes les pièces du domicile :

- un tapis antidérapant dans la baignoire ou dans la douche
- des WC adaptés avec un siège rehausseur
- des sièges de baignoire ou des chaises de douche
- des douches de plain-pied
- des barres d'appui pour aider à se relever
- ...

Des aménagements ou des transformations du logement :

- des interrupteurs accessibles pour tous aux points stratégiques
- des rampes de chaque côté des escaliers
- l'installation d'une chambre en rez-de-chaussée
- ...

CONTACT

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

0490161500

CONTACTER

Qui peut me conseiller ?

SOLIHA Vaucluse

SOLIHA Vaucluse (précédemment dénommé "Habitat et Développement de Vaucluse"), chargé par le Département d'informer, de conseiller et d'assister les particuliers dans le cadre de leur projet de réhabilitation de leur patrimoine et de les accompagner dans le montage et le suivi des dossiers de financement.

Renseignements à SOLIHA VAUCLUSE (17 place du Marché - 84510 Caumont sur Durance)

Téléphone : 04 90 23 12 12

L'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)

Spécialiste du logement, créée à l'initiative du Département, elle offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement.

Renseignements au **Centre d'information d'Avignon** (2 rue Saint-Etienne) ou dans les 17 permanences du département.

Téléphone : 04 90 16 34 34

Courriel

www.adil84.fr

Handi'Toit Provence

La plateforme Handi'Toit, conventionnée par le Département, encourage et accompagne les bailleurs sociaux dans la production de logements adaptés et adaptables. Handi'toit recense également les personnes en recherche de ce type de logement, et facilite leur mise en relation avec les offres proposées par les bailleurs.

Téléphone : 04 91 26 56 27
www.handitoit.org

Plateforme du Vaucluse

Les ergothérapeutes

Ils sont spécialistes de l'adaptation de l'habitat à l'âge, aux conséquences de maladies et au handicap.

- Vous êtes hospitalisé et devez préparer votre retour à domicile ou vous êtes suivi dans un service spécialisé : demandez conseil à votre médecin ou infirmier référent pour savoir si un ergothérapeute consulte au sein de l'établissement ou du service.

- Si vous êtes à votre domicile : contactez l'Association nationale française des ergothérapeutes

(Téléphone : 01 45 84 30 97) pour trouver le professionnel, exerçant en libéral, le plus près de chez vous.

Des aides financières ?

Pour améliorer, aménager ou transformer votre habitat, accéder à un nouveau logement ou investir dans des aides techniques ou de la domotique : des avantages fiscaux, des prestations sociales ou des aides financières existent pour faire face aux frais occasionnés.

Ils sont attribués en fonction de votre situation, de vos ressources et de vos besoins par :

- l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)
- les caisses de retraites et mutuelles
- les collectivités territoriales (Région, Département, communes)
- la Caisse d'Allocations Familiales.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09